

Lettre ouverte

Ministre Bruce Fitch
Ministère du Développement social
Édifice Sartain MacDonald
C.P. 6000, Fredericton, NB, E3B 5H1

Le 29 janvier 2022

Monsieur le Ministre Fitch,

En tant que ministre, vous êtes responsable du bien-être des adultes et des enfants qui reçoivent de l'aide sociale de votre ministère. Vos décisions concernant le montant de l'aide financière fournie, ainsi que les politiques actuelles au sein de votre ministère, ont toutes un impact réel sur la qualité de vie de ces personnes et de leurs familles en termes de leur capacité à atteindre le seuil de pauvreté et à vivre dans la dignité.

L'inégalité des revenus et des richesses est une préoccupation pour de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick, mais surtout pour celles qui sont les plus démunies. On trouvera ci-dessous des calculs sur les pertes de revenus des bénéficiaires de l'aide sociale en raison de l'inflation. Des calculs sont présentés sur le financement nécessaire pour améliorer leur situation en 2022-2023.

1. Perte de revenus due à l'inflation. Les taux d'aide sociale de base de 27 244 bénéficiaires¹ de l'aide sociale n'ont pas suivi le coût de la vie. Comme le montre le tableau 1 (annexe A), le taux d'inflation entre 2014, année où certains des taux de base ont été augmentés, et aujourd'hui est de 15 %. Chaque catégorie de bénéficiaires a subi une perte importante de son pouvoir d'achat. La perte de revenu varie entre 966,07 \$ et 1,790,05 \$ sur cette période de 7 ans. Le revenu annuel total des bénéficiaires est bien inférieur au seuil de pauvreté du gouvernement fédéral tel qu'exprimé par la Mesure du panier de consommation.

2. Financement supplémentaire nécessaire pour atténuer la pauvreté des bénéficiaires de l'aide sociale. Une augmentation de 100 \$ par mois pour tous les ménages de bénéficiaires de l'aide sociale permettrait de compenser en partie leur perte due à l'inflation et d'améliorer leur situation économique. Le tableau 2 (annexe A) montre le montant de l'augmentation nécessaire dans le budget 2022-2023 du ministère du Développement social. Un montant comparable sera nécessaire au cours des années suivantes si nous voulons que leurs revenus atteignent le seuil de pauvreté.

Monsieur le ministre Fitch, les soussignés vous demandent instamment de corriger l'inégalité des revenus en augmentant les taux d'aide sociale de base de chaque ménage, tant dans le cadre des prestations prolongées que du programme d'aide transitoire, de 100 \$ par mois jusqu'à ce que leur revenu annuel total atteigne le seuil de pauvreté.

¹ Ministère du Développement social. Tendances en matière de bénéficiaires de l'aide sociale. Profil du volume de cas- Déc. 2021

Les noms des organisations et groupes de soutien sont énumérés ci-après :

Organizations / organisations	Signatories / signataires
Association acadienne des artistes professionnels du N.-B.	Philippe Beaulieu, président
Assoc. des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'U de Moncton	Malaika Bacon-Dussault, présidente
Association des enseignantes et des enseignants francophones du N.-B.	Nathalie Brideau, présidente
Association des juristes d'expression francophone du N.-B.	Florian Arseneault, président
Association des parents francophones du N.-B.	Chantal Varin, dg
Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du N.-B./ New Brunswick Association of Social Workers	Miguel LeBlanc, dg/Executive Director
Association francophone des aînées et aînés du N.-B.	Marcel Laroque, président
Alliance de la fonction publique du Canada, région Atlantique/Public Service Alliance of Canada, Atlantic Region	Coleen Coffey, vice-présidente executive régionale/ Regional Executive Vice President
Bakery, Confectionary, Tobacco & Grain Miller - Local 406	George Lemay, Business Agent
Canadian Labour Congress - Congrès du travail du Canada	Serge Landry, Representative/représentant
Canadian Union of Public Employees- NB/ Syndicat canadien de la fonction publique- N.-B.	
Centre de bénévolat de la péninsule acadienne	Steve Drost, President/président
Comité des 12	Martine Haché, dg
Conférence Mère Teresa de la Société de St.-Vincent-de-Paul	Claude Snow, directeur
Conseil diocésain de Moncton de Développement et Paix	Alphonse Dionne, président
Conseil diocésain d'Edmundston de Développement et Paix	Bertrand LeBlanc, président
Conseil provincial des sociétés culturelles du N.-B.	Ghislaine Clavet, membre
Council of Canadians, Fredericton Chapter	Marie-Thérèse Landry, dg
Council of Canadians, Saint John Chapter	Garry Guild, Chair
École de service social de l'Université de Moncton	Letitia Adair, Chair
Équipe Justice et Solidarité de l'archidiocèse de Moncton	Lise Savoie, directrice
Fédération des étudiantes et des étudiants de l'U. de Moncton	Gladys LeBlanc, coordonnatrice
John Howard Society of Southeastern N.B.	Mathilde Thériault, présidente
Karing Kitchen, Moncton	Dan Brook, Executive Director
L'Atelier R.A.D. O. inc.	Bruce Lawson, Manager
Legal Administration Watchdogs	Yves Sévigny, dg
Les Filles de Marie de l'Assomption	Vaught Burnett, Founding Member
NB Senior Citizens Federation/Féd. des citoyen(e)s aîné(e)s du N.- B.	Dolores Bourque, animatrice générale
NB Nurses Union/Syndicat des infirmières et infirmiers du N.-B.	Alphonse Dionne, President/président
N.B. Federation of Labour/Fédération des travailleurs et travailleuses du N.-B.	Paula Doucet, President/présidente
N.B. Federation of Union Retirees/Fédération des syndicalistes à la retraite du N.-B.	Daniel Léger, President/ président
Reconnect YMCA Moncton	Wayne Brown, President/presiden
Regroupement féministe du N.-B.	Trevor Goodwin, Director of Outreach Services
Saint John Human Development Council	Julie Gillet, dg
Salvation Army Moncton and Family Services	Randy Hatfield, Executive Director
Second Chance Workshop/Atelier Seconde Chance	Major James Anderson
Société de l'Acadie du N.-B.	Jean-Claude Cormier, président
Syndicats du Nouveau-Brunswick/NB Union	Alexandre Cédric Doucet, président
UFCW local 1288P/TUAC, section locale 1288P	Suzie Proulx Daigle, présidente/President
UNIFOR local 506 – UNIFOR section locale 506	Dan Smith, President/president
Wilmoth United Church Council, Fredericton	Sandy Brideau, President/président
	Shirley Cleave, Chair

Annexe A

**Tableau 1- Perte causée par l'inflation pour les bénéficiaires des l'aide sociale.
(Novembre 2014-novembre 2021)**

Catégorie	Taux de base annuel (2014)²	Taux de base avec inflation³	Perte de revenu en sept années
Célibataire, considéré apte au travail	6 644,00 \$	7 640,07 \$	966,07\$
Personne seule, désignée	6 912,00 \$	7 948,25 \$	1 036,25 \$
Célibataire avec un handicap	7 956,00 \$	9 148,77 \$	1 192,77 \$
Une personne avec un enfant	10 644,00 \$	12 239,75\$	1 595,75 \$
Couple avec deux enfants	11 940,00 \$	13 730,05 \$	1 790,05 \$

Tableau 2 Cout approximatif de l'augmentation en 2022 des taux de base de 100 \$/mois pour le ministère du Développement social.

Taille de l'unité	Nombre de personne par unité⁴ x augmentation annuelle	Cout additionnel pour le ministère du Développement social (2022-2023)
Une personne	13 456 x 1 200 \$	16 147 200 \$
Deux personnes	813 x 1 200 \$	975 600 \$
Un parent	3 138 x 1 200 \$	3 765 600 \$
Deux parents	764 x 1 200 \$	916 800 \$
Total	18 171 unités	21 805 200 \$

² Ministère du Développement social. Annexe de taux 2014

³ Calculateur de la Banque du Canada (Novembre 2014- Novembre 2021) Accédé le 19 janvier 2022.

⁴ Ministère du Développement social. Tendances en matière de bénéficiaires de l'aide sociale. Profil du volume de cas- Décembre 2021.